

RAPPORT D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE MICRO PROJETS

1^{ère} SESSION : 12-14 DECEMBRE 2002



Séance de travail du groupe 1

Préparé par :
- Rapporteur du CTE-DMP
- Président du CTE-DMP

I INTRODUCTION

Conformément à la stratégie de mise en œuvre du projet, le Comité Technique d'Evaluation des Demandes de Micro-Projets (CTE-DMP) qui est le 1^{er} niveau d'appréciation des micro-projets soumis à l'AFDS par les Organisations Communautaires de Base, a été installé par arrêté du Gouverneur au niveau de la région de Fatick.

Il est composé de représentants de l'Antenne Régionale du Fonds de Développement Social, des Services Déconcentrés de l'Administration (SDA), des Collectivités Locales (CL), des Groupements de Promotion Féminine (GPF), du Conseil Régional de la Jeunesse, de la Coordination Régionale des ONG et des représentants des OCB.

Suite à la session de formation des différents membres du CTE-DMP dont l'objectif était de leur permettre de mieux jouer leur rôle dans le processus d'évaluation, la première session d'évaluation des DMP s'est tenue du 12 au 14 décembre 2002 dans les locaux de l'ARFS.

Cette session, ouverte par l'Adjoint du Gouverneur chargé du Développement, représentant le Président du Comité Technique d'Evaluation, a regroupé des représentants des trois catégories de membres que sont les permanents, les non permanents et les observateurs.

II METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE L'EVALUATION

Les travaux de la première session d'évaluation du CTE-DMP ont démarré le 12 décembre 2002 aux environs de 10 heures dans la salle de réunion de l'Antenne Régionale de Fatick de l'Agence du Fonds de Développement Social. Vingt sept (27) participants ont assisté à cette session. Après les mots de bienvenue du représentant du Président et du Directeur Général de l'AFDS, le Coordonnateur de l'Antenne Régionale a fait un bref rappel de la mission et du fonctionnement du CTE avant de définir les modalités de travail. Il a ensuite présenté la méthodologie et le déroulement de la session qui s'articulent sur :

- La répartition des membres en groupes spécialisés en fonction du domaine ciblé par le Micro Projet (MP),
- La désignation d'un coordonnateur de chaque groupe spécialisé,
- La lecture du programme des sessions d'évaluation de bureau et de terrain,

III RECAPITULATIF DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES DMP *

Les compléments d'informations collectés lors de l'étape de terrain ont été passés en revue. De même, l'OADC a pris l'engagement de joindre les plans de masse et de corriger les taux de participation à plus de 5 % pour toutes les DMP d'infrastructures et d'équipements notés par le CTE.

Prenant en compte tous ces éléments, la plénière a donné les résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

Au total, sur les **dix (10) DMP** soumises par les OCB et GV, **neuf (9)** sont classées finalement en **A** et **une (1) DMP** classée en **C** après l'étape de terrain. C'est la DMP portant sur l'Aménagement d'un site de biodiversité villageoise à Tallène. Les raisons sont contenues dans la fiche d'évaluation du groupe.

Les DMP classées en A sont :

- Equipement des Relais Communautaires de santé de la commune de Foundiougne,
- Construction et équipement de la case de santé de Sorom dans la communauté rurale de Diossong,
- Construction d'un hall pour le marché de Diossong,
- Construction d'un Centre de Formation pour les Handicapés de Foundiougne,
- Construction et équipement de deux (2) salles de classe de l'école de Niassène,
- Construction des latrines et de la clôture de l'école de Keur Ayib Kâ.

Les DMP classées en C sont :

- Construction et d'équipement d'un magasin de stockage à Aïnoumane,
- Construction et d'équipement d'un magasin de stockage à Ndiagane Barka,
- Equipement des Relais Communautaires de santé de dix neuf (19) villages dans la communauté rurale de Diossong,
- Aménagement d'un site de biodiversité villageoise à Tallène, communauté rurale de Diossong,

Face à cette situation, le CTE a décidé de compléter les informations manquantes lors de l'évaluation de terrain.

2.2 EVALUATION DE TERRAIN

Les trois groupes constitués ont mené simultanément l'étape de terrain en fonction des DMP évaluées au bureau par chacun d'eux. Mais compte tenu des difficultés liées au besoin de commodité, trois membres par groupe ont fait l'évaluation de terrain (voir listes fiches d'évaluation).

Sur le terrain, les groupes se sont rendus compte que le principe de participation à un taux supérieur ou égal à 5 % est déjà acquis auprès de la population de même que l'engagement des bénéficiaires à recevoir des modules sur l'IEC et le VIH/SIDA et à mobiliser leur contribution en nature ou en travaux.

Le principe du ratio sexe (>1/3) pour les CGMP des OCB mixtes et l'absence de signatures de quelques membres du CGMP ont été également corrigés sur le terrain grâce à la fiche conçue qui cible quelques points de contrôle. (voir annexes rapport final d'évaluation).

nombre de jours pour une session devra être prochainement modulé en fonction du nombre de DMP et des évaluateurs disponibles ;

- s'agissant de la méthodologie suivie, il est proposé de la maintenir toujours en groupes spécialisés car c'est une bonne approche et a permis de canaliser et de maîtriser les discussions dans le temps. Il en est de même pour les mises en commun en plénières où chaque coordonnateur de groupe, après présentation des conclusions du groupe, est complété par les autres membres.

Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé de permettre aux membres évaluateurs de recevoir les DMP au moins deux (2) jours avant la date de la session d'évaluation. Cela donnera plus de temps et de sérénité aux évaluateurs afin de mieux argumenter les discussions en plénières.

Le CTE recommande aussi à ce que les équipes de terrain puissent toujours travailler avec les fiches de contrôle confectionnées par l'ARFS (à améliorer) pour les compléments d'informations.

A la fin des travaux de synthèse, Monsieur Sall, l'Adjoint au Gouverneur chargé du Développement représentant le Président du CTE a exprimé ses remerciements aux participants en insistant sur la sérénité, le sérieux et la motivation avec lesquels les membres du CTE ont évalué l'ensemble des Demandes de Micro Projets. Il a, par la même occasion, loué la participation combien remarquable du Président du Conseil Rural de Diossong quant aux éclairages apportés au CTE. Les mêmes considérations ont été formulées à l'endroit de l'Opérateur d'Appui au Développement Communautaire (OADC) en l'occurrence le Cabinet SENAGROSOL, des représentants des communautés de base, de la presse et du coordonnateur de l'AFDS de Fatick, rapporteur du CTE qui ont pleinement contribué à la réussite de cette session.

Avant de procéder à la clôture de la première session d'évaluation des DMP, il a informé les membres du CTE qu'une journée de restitution des principales conclusions sera organisée prochainement à l'endroit des OCB soumissionnaires

Ont signé : Al Hassan Sall, Représentant du Président du CTE

Aliou Kandji, Rapporteur du CTE



- Le déroulement des travaux de groupes et la mise en commun sous forme de plénière après l'évaluation de bureau,
- Le choix des membres qui font l'étape de terrain et le déroulement de la mission de terrain,
- La lecture du contenu de la fiche proposée pour l'étape de terrain,
- La synthèse des travaux de la mission de terrain et la synthèse finale des deux étapes d'évaluation.

Suite à cette présentation, quelques réaménagements ont été apportés ; au lieu des 2 jours de terrain proposés, il a été retenu de faire un jour de terrain en maintenant les trois groupes et chacun d'eux fera les micro projets qu'il a évalués au bureau.

Conformément au manuel de procédures, la session d'évaluation du CTE-DMP s'est déroulée en 2 étapes.

2.1 EVALUATION DE BUREAU

Trois groupes spécialisés ci-dessous ont été proposés en fonction du domaine ciblé par le micro projet.

- groupe 1 : Socio-économie, Environnement et ressources naturelles
- groupe 2 : Education et Formation
- groupe 3 : Santé

Dans chaque groupe, il a été tenu en compte la présence de membres observateurs en l'occurrence les collectivités locales, les GPF, la jeunesse et la presse afin de veiller à un des principes de l'AFDS qui est la transparence.

La méthodologie proposée et retenue était de procéder à la répartition des micro projets aux différents groupes spécialisés. C'est ainsi que les groupes ont eu à évaluer les DMP : *selon la répartition des votes ?*

- Groupe 1 : 4 DMP (1 MP de construction de marché communautaire, 1 MP d'aménagement d'un site de biodiversité et 2 MP de construction de magasins de stockage)
- Groupe 2 : 3 DMP (1 MP de Centre de formation des Handicapés, 1 MP de Construction de 2 salles de classe, et 1 MP de construction de latrines à 2 box et d'un mûr de clôture d'une école)
- Groupe 3 : 3 DMP (1 MP de construction de case de santé et 2 MP d'équipement de relais communautaires de santé).

Au cours des travaux, chaque groupe a suivi la méthodologie ci-après :

- lecture des chapitres de chaque DMP l'un après l'autre ;
- ouverture d'échanges et de discussions sur chacun des points abordés pour mieux comprendre le contenu ;
- notation individuelle par les membres du groupe

En plénière, chaque responsable de groupe a eu à présenter les principales conclusions du groupe (points de convergence et de divergence) et le classement provisoire du MP.

Suite à cela, des débats fructueux ont été menés sur le contenu de la présentation avant de valider la proposition de classement ou de la rejeter en attendant les compléments d'informations de l'évaluation de terrain.

De manière générale, les observations du CTE ont concerné les trois niveaux de responsabilité suivantes :

- AFDS : l'absence de date de création de l'OCB sur la page de garde et d'un sous point portant sur l'objet résumé dans le canevas du MP ;
- OADC : l'absence de plans de masse annexés au document pour les MP de constructions d'infrastructures et le manque de vigilance sur l'estimation du taux de participation des OCB,
- OCB : l'absence d'engagement écrit pour l'IEC sur le VIH/SIDA et le manque de PV de délibération du Conseil rural ou du Conseil municipal pour les MP d'infrastructures.

Les autres critères de ce classement sont liés généralement :

- Au non respect de la contribution des OCB bénéficiaires qui doit être supérieure ou égale à 5 % (en nature ou en travaux) s'il s'agit de MP d'infrastructures et d'équipement,
- Au non respect du ratio sexe ($>1/3$) au sein du CGMP des OCB mixtes,
- A l'absence de signatures de membres du CGMP.

C'est ainsi qu'il a été classé au total six (6) DMP dans la catégorie A et quatre (4) DMP dans la catégorie C.

V RISQUES LIÉS A LA MISE EN OEUVRE DES MICRO-PROJETS

Suite à l'analyse des DMP, des risques liés à la mise en œuvre des MP ont été notés. Il s'agit de :

- la démobilisation des bénéficiaires à la recherche de revenus avec le financement de sous projets AGR pour une même OCB ;
- la déviation des objectifs assignés aux MP financés ;
- privilégier l'émergence d'une nouvelle élite de leaders ou de marginalisés au sein d'une même communauté bénéficiaire ;
- créer des effets et impacts néfastes sur l'environnement avec l'exécution des MP.

VI CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette première session d'évaluation des Demandes de Micro Projets (DMP) soumises par les OCB et Groupes Vulnérables, **dix (10) DMP** ont été évaluées par le Comité Technique d'Evaluation (CTE). Parmi celles-ci, **neuf (9)** ont été classées dans la **catégorie A** pour financement à l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) et une **(1) DMP** classée en **C** pour insuffisances d'informations. Un délai maximum de **15 jours** est accordé à l'OADC en l'occurrence SENAGROSOL pour une re formulation du MP.

Au cours de cette session, une forte implication des services techniques déconcentrés de l'Etat a été enregistrée. L'engagement et le sérieux avec lesquels les représentants de ces services ont fait preuve lors des travaux augurent des lendemains prometteurs pour les prochaines sessions. Malgré la nouveauté du processus pour la plupart d'entre eux, le travail accompli est de qualité.

L'implication des observateurs (représentants OCB, collectivités locales, OADC, etc.) est d'un grand apport car elle a permis tout au long du processus d'apporter des informations complémentaires aux évaluateurs.

Du point de vue organisationnel, cette session a permis de tirer les leçons ci-dessous et de formuler des recommandations :

- concernant le déroulement de la session, la durée prolongée des travaux de bureau et de terrain jusque tard dans la soirée montre que le

IV CONDITIONS CRITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DES MICRO-PROJETS

A la lumière des informations contenues dans les DMP et des commentaires formulés par le CTE, quelques conditions critiques relatives à la mise en œuvre des MP sont recensées. Il faut d'abord :

- 8100 au 810000 du pays ?*
- s'assurer que les engagements verbaux pris par les OCB bénéficiaires pour recevoir des modules de sensibilisation et de formation sur l'IEC et le VIH/SIDA, pour mobiliser leur contribution et s'approprier le MP soient écrits en bonne et due forme ;
 - obtenir les procès verbaux de délibération des collectivités locales (CR et CM) pour les MP d'infrastructures et d'équipement des communautés avant la signature de l'accord du MP ;
 - s'assurer que le renforcement des capacités des OCB et GV en gestion comptable, administrative et financière, en organisation et en négociation soit effectif ;
 - faire de sorte que l'implication de l'APE pour les MP d'éducation soit réelle ;
 - s'assurer que l'implication des groupes vulnérables et des couches marginalisées au processus de préparation et à la mise en œuvre de l'exécution du MP soit effective ;
 - que les services déconcentrés de l'Etat s'impliquent au suivi et à l'évaluation des activités des MP, notamment pour les domaines de la santé ;
 - coordonner, prioriser les financements notamment dans les zones de forte concentration d'intervenants ;
 - s'assurer de l'implication des ressources compétences du Centre de Formation des Handicapés de Fatick pour la mise en œuvre des premières activités du Centre de Formation des Handicapés de Foundiougne et promouvoir des visites d'échanges à cet effet ;
 - veiller à ce que le fonctionnement du Centre de Formation des Handicapés de Foundiougne soit pris en compte dans le budget et que des dispositions soient prises pour assurer la maintenance et les entretiens) ?
 - veiller à ce que les organes de gestion et d'organisation jouent pleinement leurs rôles et responsabilités dans la conduite des MP.

Tableau : Synthèse des résultats de l'évaluation

N° ENREGIS-TREMENT	NOM DU MP	VILLAGE/OCB	TYPE DE MP	COUT DU MP (F CFA)	CATEGORIE (A, B OU C)
001MPFK02	Construction d'un hall de marché communautaire	GIE El Hadji Omar Cissé de Diossong	MP- IE	14 339 168	A
002MPFK02	Aménagement du site de biodiversité villageoise	GIE Mixte de Tallène	MP- IE	10 514 595	C
003MPFK02	Construction d'un magasin de stockage	GIE Kébé de Aïnoumane	MP- IE	6 914 565	A
004MPFK02	Construction d'un Centre de Formation pour les Handicapés	GIE Sante Yalla de Foundiougne	MP - IE	20 781 195	A
005MPFK02	Equipement en matériels des Relais de santé	Association des Relais de santé Foundiougne	MP-ASSB	3 477 500	A
006MPFK02	Construction d'une case de santé	GIE de Sorom	MP - IE	10 795 831	A
007MPFK02	Construction et équipement d'un magasin de stockage	GIE des Jeunes de Ndiagane Barka	MP - IE	6 778 065	A
008MPFK02	Construction des latrines et de la clôture de l'école	GPF JOKKO de Keur Ayib Ka	MP - IE	5 785 382	A
009MPFK02	Construction de salles de classe	GIE DEGGO de Niassène	MP - IE	11 100 294	A
010MPFK02	Equipement en matériels des Relais de santé	Association des Relais communautaires de Diossong	MP- ASSB	3 482 750	A

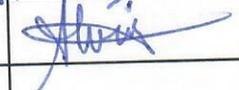
93,969,345

LISTE DE PRESENCE

Localité : Salle de Conférence ARFS / Fatick

Date : 12 décembre 2002

Evaluation du CTE-DMP au bureau

N°	Prénom et Nom	Structure	Emargement
26	Mamour Guèye	Vice Président CR KSG	
27	Aliou Kaneji	Coord. AFDS/Fatick	
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			

LISTE DE PRESENCE

Localité : Salle de Conférence ARFS / Fatick

Date : 12 décembre 2002

Evaluation du CTE-DMP au bureau

N°	Prénom et Nom	Structure	Emargement
1	Al Hassan Sall	AD Gouverneur	
2	Dr Souley Gay	I.R.SV	
3	N'DENE MBOUJI	T.P	
4	Mamadou AIOUF	SRPE / FATICK	
5	Zoubairou DICKO	SR Urbanisme Fk	
6	Hivaton Ndiaye Sarr.	SBDC / FATICK	
7	Sonou NGAM	SRER / FK	
8	Mamadou NDiaye	Adyt IA / Fatick	
9	Seyni Ndiaye	CR J / Fatick.	
10	Jkhady Labou	pdte Cpf / Fatich.	
11	Samba KANTE	ANCAR	
12	Léon DIATTA	PAGERNA	
13	Babacar MBAYE	DRDR / Fatick	
14	Mamadou Diokh	DR HA / Ph	
15	Chouar Ngally BO	BRD "SOLEIL"	
16	Veronique Dionf	RTS / Fatick	
17	Wally SADIO	SUDFM / Fatick	
18	Mamadou Samba MBONE	SREPS / RTF	
19	Dibacor Aione	IREF / Fatich.	
20	Formose Gomis	PARUE Fou harré	
21	Mme JOSSOU-yovo Laure	OANC - Senagranl.	
22	Mactas Fall	AFDS	
23	Bouno Moussa Fall	Coord: OVG Fatick	
24	Mamadou Jéle	PCR Diobong	
25	Orsmane Usse	OCB Diobong	

ANNEXES

Annexe1 : Evaluation de Bureau : Liste de présence à la première session d'évaluation des DMP par les membres du CTE

Annexe2 : Séance de synthèse : Liste de présence

Annexe 3 : Listes des personnes rencontrées lors des séances de terrain

Annexe 4 : fiche « points de contrôle de terrain »

Annexe 5 : programme indicatif de la session d'évaluation

REPUBLICQUE DU SENEGAL
 ---°°°---
 AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SIOICIAL
AFDS

ANTENNE REGIONALE DE FATICK
 ---°°---

**PROGRAMME DE LA PREMIERE SESSION D'EVALUATION DU CTE-DMP DES
 MICRO PROJETS SOUMIS PAR LES OCB ET GV**

DATE	HORAIRES	OBJET	RESPONSABLES
1^{ère} ETAPE DE LA SESSION D'EVALUATION DES DMP : BUREAU			
12/12/2002	9 h – 9 h 05	Mot d'ouverture de Monsieur le Gouverneur	Adjoint au Développement Coordonnateur AFDS
	9 h 05 – 9 h 20	Rappel des objectifs de la session d'évaluation et modalités pratiques de déroulement des travaux : 3 groupes de travail répartis, 10 DMP évaluées, Mission terrain effectuée, Rapport final d'évaluation élaboré, etc)	
	9 h 20 – 11 h	Démarrage des travaux de groupes	CTE
	11h – 11 h 10	Pause café	ACR/secrétaire
	11 h 10 – 13 h 30	Poursuite des travaux de groupes	CTE
	13 h 30 – 14 h	Pause déjeuner	ACR/secrétaire
	14 h – 16 h	Poursuite des travaux de groupes : Mise en commun des fiches individuelles par groupe	CTE
	16 h – 16 h 10	Pause café	ACR/secrétaire
	16 h 10 – 18 h 30	Mise en commun globale des différentes fiches individuelles du CTE et esquisse du 1 ^{er} draft de rapport d'évaluation du bureau	Participants, Président CTE et Coordonnateur
	18 h 30 – 19 h	Lecture des premières conclusions de la session d'évaluation	Coordonnateur : rapporteur
	19 h – 19 h 15	Suspension des travaux	AD/G

2^{ème} ETAPE : VISITE DE TERRAIN

	8 h – 9 h	Départ pour Foundiougne et les Communautés rurales Dioossong et Keur Samba Guèye (Bac à prendre à 8 h 30)	Tous les 3 groupes + Maire Foundiougne et PCR de Dioossong et Keur Samba Guèye	
13/12/2002	GROUPE 1 : SOCIOECONOMIE ET ENVIRONNEMENT			
	9 h 30 – 12 h	Arrivée à Ndiagane Barka : séance de travail avec OCB	OCB, membres Groupe 1 PCR Dioossong et chef zone OADC	
	12 h 30 – 14 h 30	Arrivée à Tallène et séance travail avec OCB		
	15 h – 17 h 30	Arrivée à Aïnoumane et séance de travail avec OCB		
	18 h – 20 h 30	Arrivée à Dioossong et séance de travail avec OCB		
	GROUPE 2 : EDUCATION/FORMATION			
	9 h 30 – 12 h	Arrivée à Niassène et séance de travail avec OCB	OCB, membres Groupe 2 et animateur OADC	
	12 h 30 – 14 h 30	Arrivée à Keur Ayip Kâ et séance de travail avec OCB	OCB, membres groupe 2, PCR Keur Samba Guèye et chef zone OADC	
	18 h – 20 h 30	Arrivée à Foundiougne et séance de travail avec les Handicapés	Handicapés, groupe 2, Maire Foundiougne et CPRS	
	GROUPE 3 : SANTE			
9 h 30 – 12 h	Arrivée à Sorom et séance de travail avec OCB	OCB, membres groupe 3 et animateur OADC		
12 h 30 - 15 h 30	Arrivée à Dioossong et séance de travail avec les relais communautaires de santé	Relais, ICP et membres groupe 3		
16 h – 19 h	Entretien avec les relais de santé de la commune de Foundiougne	Relais, Maire, membres groupe 3 et superviseur District sanitaire		
19 h 30	Retour à Fatick par le Bac	Toutes les 3 équipes CTE		
14/12/2002	10 h – 15 h	Mise en commune, présentation synthèse terrain + draft rapport final d'évaluation et clôture session d'évaluation DMP	Equipes évaluation bureau et terrain CTE, Président et Rapporteur CTE	
16/12/2002		Finalisation rapport d'évaluation CTE signature et transmission à la DG/AFDS	Président et Rapporteur CTE	

**AGENCE FONDS DEVELOPPEMENT SOCIAL
ANTENNE REGIONALE DE FATICK**

PREMIERE SESSION D'EVALUATION DES DMP PAR LE CTE : ETAPE DE TERRAIN

ACTIVITES	Points de contrôle	Comment ?	Observations
EPP ET PREPARATION DU MICRO PROJET	Mise en confiance		
	Préparation Micro Projet		
	Planification et priorisation des activités		
	Participation communauté et implication Groupes Vulnérables (engagement écrit à prendre)		
ORGANES DE GESTION, D'ORGANISATION	Prise en compte des risques pour l'environnement et de l'IHC sur le VIH/SIDA (engagement écrit à prendre)		
	Stratégies de pérennisation ; mise en place organes CGMP, du CTMO et du CAF : connaissances rôles et responsabilités, représentativité de chaque catégorie etc.		

LISTE DE PRESENCE

Localité : Salle de Conférence ARFS / Fatick

Date : 14 décembre 2002

Evaluation du CTE-DMP : synthèse de l'évaluation terrain

N°	Prénom et Nom	Structure	Emargement
1	Bouno Nousse Fall	Coord. ONG	
2	M Loubaye Faye	IR. SV	
3	Mamadou Kelé	PCR Dioussong	
4	Zoubaïrou DIKHO	Urbanisme Fk	
5	Mamadou DIOLF	SRPE	
6	Mamadou NDIAYE	IA / FATICK	
7	AL Hassan Sall	Ad Gouverneur Région	
8	Louise Dossay-yovo T	OA DC - Senagross	
9	Véronique Diouf	RTS / Fatick	
10	Mamadou Diokh	Hydraulique Fatick	
11	M Fally SAMO	SUDFM - Fatick	
12	NAENE MBOUJI	T.P	
13	M Sonai NGOM	CNRER / FK	
14	Mamadou Souba MBOW	RREBS / RNF	
15	Aliou Kandji	Coord. APAC / Fatick	
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

LISTE DE PRESENCE

Localité : ARFS / Fatick

Date : 13 décembre 2002

Evaluation de terrain du CTE

N°	Prénom et Nom	Structure	Emargement
1	Zoubairou DICKO	Urbanisme / FH	
2	Sonai NGOM	Expansion rurale	
3	Mamadou Ndiaye	IA / FAT	
4	Mamadou Souf	SRPE / FAT	
5	Bouno Di Fall	Coord ONG	
6	M. Louby Gay	IRW / PAPEL	
7	Mamadou Diakh	Hydraulique	
8	Mamadou Samba MBAYE	RREPS / RNF	
9	Alion Kandji	Coord. AFDS / Fatick	
10	Samba Kanté	Directeur ANCAR	
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			